

# AVIS DU CMF

## AGREMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION

### **HELION CAPITAL**

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières pour le compte de tiers

**Agrément du CMF** n° 02-2010 du 17 février 2010

**Adresse** : 17, rue du Libéria - 1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 30 août 2016, d'octroyer son agrément à la société de gestion HELION CAPITAL pour le changement d'un des dirigeants de la société mentionnés à l'article 148 du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et ce, par la désignation de Monsieur Anis BEN YOUNES en tant que deuxième responsable arrêtant l'orientation de l'activité de la société de gestion.